

---

# LA CULTURE AU CŒUR D'UNE SOCIÉTÉ RÉSILIENTE, SOLIDAIRE ET INNOVANTE

---



Nos réseaux, qui représentent plus de 600 acteurs de la musique, du cinéma, du livre, des arts visuels, des arts de la rue et du spectacle vivant, travaillent ensemble depuis plusieurs années pour partager leurs initiatives. Face à la crise du Covid-19, nous avons intensifié notre coordination pour répondre aux immenses défis que rencontrent les acteurs culturels en Nouvelle-Aquitaine.

Analyse de la situation .....	3
Porter l'enjeu sociétal de la culture .....	4
Ajuster les mesures d'urgence .....	4
Construire un plan de relance adapté .....	5
Ouvrir le dialogue et articuler les politiques publiques .....	5
Concevoir des aides simples, inscrites sur le temps long .....	6
Garantir la capacité de création, de production, de diffusion et de médiation .....	6
Renforcer les dispositifs innovants existants .....	7
Lancer un pacte pour l'emploi artistique et culturel .....	7
Soutenir les solidarités professionnelles et les coopérations territoriales .....	8
Sécuriser les acteurs et accompagner les changements de modèles .....	9
Encourager la recherche et la prospective .....	9

# ANALYSE DE LA SITUATION

---

*L'utilité sociale du secteur culturel comme ses impacts économiques et territoriaux ne sont plus à démontrer. Ce secteur représente près de 2 % de l'emploi en Nouvelle-Aquitaine et fait preuve depuis plusieurs années d'une grande vitalité. Mais ses acteurs, durablement impactés par la crise, doivent aujourd'hui composer avec de multiples contraintes, qui modifient leurs modèles de développement.*

- le monde culturel est impacté sur deux aspects : l'économie (arrêt brutal et durable de l'activité<sup>1</sup>, faiblesse de la réponse de l'État) et la relation aux personnes (rupture du lien sans alternative viable, activités aujourd'hui considérées comme des pratiques à risque à l'antithèse de ce qu'elles étaient auparavant, baisse du pouvoir d'achat des ménages),
- si les acteurs ont globalement résisté à la période du confinement, les principales difficultés arriveront plutôt à partir de septembre 2020<sup>2</sup>. Sans solution ambitieuse, de nombreux acteurs risquent de disparaître, impactant par effet domino l'ensemble de l'écosystème (chaîne de production artistique, prestataires techniques, hôtellerie et restauration, tourisme et attractivité des territoires, milieu scolaire, ...),
- la reconquête des publics et du lien aux territoires doivent être des priorités pour les partenaires, les professionnels et les habitants. Ceci en mettant en place tous les moyens nécessaires au développement de l'utilité sociale (médiation, expérimentation, communication, coopérations, ...),
- cette crise s'ajoute à l'incertitude liée à la succession des élections jusqu'en mars 2022, qui pourront être soit l'opportunité de placer la culture au cœur de la citoyenneté, soit un facteur de frilosités et de difficultés supplémentaires pour les structures ou les territoires,
- cette crise révèle par ailleurs la créativité, la réactivité et la solidarité du secteur culturel indépendant en Nouvelle-Aquitaine : la mobilisation des acteurs et de leurs réseaux professionnels démontre une volonté collective de trouver des solutions responsables à court, moyen et long terme.

---

<sup>1</sup> Les activités culturelles présentent pour beaucoup une forte saisonnalité. Le confinement est intervenu au début de la période stratégique, privant les acteurs des espaces de diffusion et de communication qui permettent habituellement de générer des recettes propres ou de créer de nouveaux projets.

<sup>2</sup> Nationalement, 27 400 des 400 000 associations culturelles employeuses se trouvent en situation de risque. Les plus solides financièrement disposent en moyenne de 5,5 mois de trésorerie, les plus fragiles, soit près de la moitié des structures (47,7 %) ont entre 1 et 3 mois de trésorerie. L'impact sur l'emploi pourrait être considérable : 69 900 ETP, soit 98 300 emplois permanents, sont en état de fragilité actuellement et 681 500 contrats ont été annulés (CDD, CDDU, CDI).

Source : Enquêtes nationales du CNAR Culture (OPALE) et de L'UFISC, recoupées avec des données INSEE et Pôle Emploi.

# PORTER L'ENJEU SOCIÉTAL DE LA CULTURE

---

*En générant la distanciation sociale, la crise sanitaire a rompu les liens culturels et sociaux, qu'il convient de remettre au cœur de notre avenir commun.*

- réaffirmer la primauté des droits culturels et des droits humains fondamentaux dans la politique culturelle, mais aussi comme socle de l'ensemble des politiques régionales (règlement d'interventions, commande publique, ...),
- positionner la culture comme un élément essentiel du développement durable en s'appuyant sur la feuille de route Néo Terra,
- identifier la place de la culture dans la stratégie régionale de relance et de reconstruction, en s'appuyant par exemple sur les récents travaux du CESER (Neo Societas),
- porter des revendications communes, notamment auprès du Ministère de la culture et des services déconcentrés de l'État en région, comme cela a été fait pour les festivals,
- porter une communication valorisant la culture indépendante en Nouvelle-Aquitaine (renforcement des partenariats avec les médias, actions spécifiques du Conseil Régional, soutiens aux actions de valorisation croisées inter-filières, ...).

# AJUSTER LES MESURES D'URGENCE

---

*La rupture brutale des modèles économiques des acteurs suppose de poursuivre et d'amplifier les mesures de sauvegarde pour laisser au secteur culturel le temps de se reconstruire collectivement.*

- ajuster les aides à la trésorerie afin qu'elles permettent une anticipation des difficultés à plus long terme,
- sécuriser les acteurs par l'annulation en 2020 de la règle du prorata puis son atténuation durable en permettant par exemple aux acteurs de fournir aux services un budget révisé en cours d'année,
- sécuriser les emplois associatifs du territoire limousin (prolongation exceptionnelle de la mesure sur 2021 et non-application de la règle du prorata en cas de chômage partiel du salarié concerné),

- sécuriser le maintien des aides aux festivals ayant annulé leur édition 2020 et accélérer le versement des aides à l'ensemble des acteurs culturels (acomptes et soldes),
- garantir à l'ensemble des entreprises culturelles indépendantes l'accès de plein droit et sans exception aux mesures du fonds d'urgence régional en subvention et, plus largement, aux mesures qui sont et seront accordées aux autres entreprises.

## CONSTRUIRE UN PLAN DE RELANCE ADAPTÉ

*La complexité et l'ampleur des problématiques supposent la mobilisation coordonnée de l'ensemble de la chaîne d'accompagnement des acteurs culturels. Cette stratégie régionale, déjà impulsée ces dernières années, doit franchir un nouveau cap. Nous souhaitons porter avec la Région cette ambition partagée : articuler et mettre en complémentarité les différentes initiatives.*

### OUVRIR LE DIALOGUE ET ARTICULER LES POLITIQUES PUBLIQUES

*Les parties prenantes de la culture (artistes, publics, secteurs professionnels, partenaires publics, ...) doivent imaginer un nouvel avenir et construire ensemble les solutions et les leviers d'action*

- développer la capacité d'observation du secteur culturel en lien avec les agences culturelles régionales (L'A. et ALCA notamment), afin de mesurer régulièrement les impacts de la crise et des mesures mises en place,
- ouvrir des concertations pour chacun des domaines culturels, et les coordonner, afin de permettre autant l'exploration de solutions spécifiques (temps du récit, retours d'expériences, dispositifs dédiés, ...) que la capitalisation de mesures transversales,
- œuvrer, en s'appuyant par exemple sur la CTAP, à l'articulation des initiatives publiques et privées (Fonds européens, CPER, Départements, EPCI, CESER, réseaux professionnels, Pôles de compétences, agences régionales, OPCO, DLA, FANA, CRESS, CCI, LABA, ...). L'objectif pourrait être la définition d'un schéma directeur de développement de la culture sur les territoires,
- renforcer le dialogue avec les services déconcentrés de l'État (DIRECCTE, Éducation nationale, ARS, ...) et les établissements publics nationaux par filière (CNC, CNL, CNM),
- réunir les principaux partenaires bancaires et assurantiels des structures culturelles, en lien avec FANA, afin de garantir leur compréhension des enjeux et la justesse de leur réponse,

- garantir la légitimité et l'accès des acteurs culturels à l'ensemble des politiques publiques régionales (économie, numérique, tourisme, formation, ...), en s'appuyant notamment sur la feuille de route « culture et ESS ».

## **CONCEVOIR DES AIDES SIMPLES, INSCRITES SUR LE TEMPS LONG**

*A la complexité de la situation et à la diversité des interlocuteurs doivent répondre l'efficience et la simplicité d'accès des aides du Conseil Régional.*

- passer progressivement des aides d'urgence à des aides à la reconstruction, en articulant deux ou trois phases (sauvegarde, reprise, relance) sur la période allant au minimum de juillet 2020 à décembre 2022,
- construire un plan de relance généraliste et simple d'accès, auquel pourraient être ajoutés des fonds différenciés pour certains cas particuliers, en s'appuyant par exemple sur les Contrats de filière (artistes-auteurs, libraires et disquaires, médias, ...),
- déployer des conventions pluriannuelles d'objectifs, dès que possible multipartites, pour tous les acteurs dont l'utilité sociale et territoriale seraient considérées comme essentielles à la pérennité du maillage culturel en Nouvelle-Aquitaine.

## **GARANTIR LA CAPACITÉ DE CRÉATION, DE PRODUCTION, DE DIFFUSION ET DE MÉDIATION**

*Le cœur de métier des acteurs culturels doit rester une priorité, autant pour les mesures de relance que pour les politiques de droit commun. Les agences culturelles régionales ont également un rôle clé à jouer sur ce point, en garantissant un soutien équitable à l'ensemble des esthétiques artistiques.*

- soutenir de façon équilibrée l'ensemble de la chaîne de valeur et la diversité des métiers, au risque d'un morcellement puis d'un effritement durable de la capacité créatrice des territoires,
- accompagner les réflexions, les expérimentations et le déploiement des mutations des projets culturels nécessaires à la réorientation des projets artistiques, leurs rythmes de mise en œuvre de la création à la diffusion,
- renforcer les actions de médiation, par exemple en relançant la dynamique entre les lycées et les acteurs culturels (résidences de création, facilitation du dialogue avec l'Éducation Nationale, ...) ou encore en encourageant la mise en œuvre de parcours transdisciplinaires dotés de moyens adaptés (milieu scolaire, milieu hospitalier, ...).

## RENFORCER LES DISPOSITIFS INNOVANTS EXISTANTS

*La Nouvelle-Aquitaine s'est dotée progressivement de dispositifs et de partenaires particulièrement efficaces pour répondre aux enjeux de la crise. Si nous disposons donc déjà d'une partie des outils de la résilience, il convient aujourd'hui de les sécuriser et de les renforcer.*

- s'appuyer sur des Contrats de filière renforcés, étendus et convergents pour favoriser l'expérimentation et la coopération, entre les filières culturelles et en leur sein,
- consolider les dispositifs innovants déjà mis en œuvre, qui sont une des forces de la Nouvelle-Aquitaine (GIP Cafés-culture, aides aux lieux culturels de proximité, Pôles de compétences, ...),
- sécuriser les postes actuels de médiateurs cinéma et étendre ce dispositif à l'ensemble du secteur culturel comme levier de la reconquête des publics,
- étendre le dispositif de Transfert de savoir-faire, qui a déjà fait ses preuves auprès des acteurs des musiques actuelles, pour le déployer au sein des filières ou en inter-filières.

## LANCER UN PACTE POUR L'EMPLOI ARTISTIQUE ET CULTUREL

*L'emploi et les compétences sont au cœur de l'enjeu artistique et culturel. C'est une question économique – en moyenne 60 % du budget des structures – mais c'est surtout une dimension essentielle de la contribution des acteurs au développement des droits culturels. L'emploi doit donc devenir un levier majeur de la stratégie de relance régionale.*

- lancer un Pacte pour l'emploi culturel afin de soutenir un ensemble de mesures liées à l'emploi, en articulant l'ensemble des parties prenantes concernées (OPCO, DIRECCTE, Pôle Emploi Spectacle, COREPS, CRESS, ...) dans une démarche de Gestion prévisionnelle des emplois et compétences,
- sécuriser et renforcer le Pôle de compétence « culture et richesses humaines » (AGEC, COAEQUO, CONFER et CO) afin qu'il puisse jouer son rôle d'accompagnement, de formation, de conseil, de mutualisation et d'expérimentation de l'emploi culturel en Nouvelle-Aquitaine. Il pourrait s'agir, entre autres, de favoriser le déploiement d'une fonction RH partagée,
- explorer l'opportunité d'un partenariat avec le FONJEP pour gérer, voire cofinancer, en lien avec d'autres collectivités, des aides aux emplois culturels dans les territoires vulnérables (FONJEP classique) ou en lien avec le monde de la recherche (FONJEP Recherche),

- déployer une démarche de Qualité de vie au travail à l'échelle du secteur culturel (salariés et intermittents), animée par le Pôle « culture et richesses humaines » en articulation avec l'ARACT. Il s'agit de mettre à disposition des moyens matériels et humains aux employeurs afin qu'ils ne subissent pas cette situation, tout en les sensibilisant sur les enjeux de mieux être et d'autonomie de la personne au travail,
- favoriser les parcours en alternance, en développant les liens entre les Universités et les acteurs culturels pour concevoir des formations adaptées (sur l'ensemble des compétences dont le secteur aura besoin) et faciliter l'insertion professionnelle des apprentis.

## SOUTENIR LES SOLIDARITÉS PROFESSIONNELLES ET LES COOPÉRATIONS TERRITORIALES

*Les profonds bouleversements engendrés que nous connaissons doivent être l'occasion de donner une nouvelle impulsion aux solidarités et aux coopérations. En renforçant les externalités positives des acteurs et leur pouvoir d'agir, elles sont une partie de la solution à court comme à long terme (sauvegarde des structures en difficulté, nouveaux modèles de développement, ...).*

- identifier et soutenir des pôles culturels coopératifs sur des bassins de vie et, d'une manière générale, encourager la connexion des acteurs culturels avec les initiatives de l'ESS (Tiers-lieux, PTCE, PTCA, ...),
- soutenir les actions solidaires expérimentales qui voient le jour dans ce contexte de crise (garantir les outils de solidarité financière inter-professionnelle<sup>3</sup>, financer les nouveaux modèles de coproductions, accompagner et sécuriser les mandats de gestion, l'adossement voire l'appairage<sup>4</sup>,...)
- renforcer les réseaux et pôles de compétences dans leurs rôles de ressource, d'accompagnement, de formation, de mise en œuvre de dispositifs professionnels ou encore de concertation (535, Astre, CINA, Culture et richesses humaines, Culture et santé, Grand'Rue, LABA, LINA, RIM,...).

---

<sup>3</sup> Depuis plusieurs années, par exemple, des Fonds de trésorerie solidaire entre acteurs cherchent à voir le jour, sans avoir trouvé jusqu'ici de solution permettant de garantir une partie du risque. Ces démarches seraient d'autant plus pertinentes dans le contexte actuel, mais elles devront être accompagnées et sécurisées.

<sup>4</sup> Solutions de dernier recours permettant la sauvegarde de structures en risque de survie. Mandat de gestion : par contrat (mandat) une structure (A) va temporairement en gérer une autre (B), parfois moyennant rétribution, sans pour autant que A ne devienne l'employeur des salariés de B. Adossement : les dirigeants de l'association A prennent le contrôle (de manière concertée) de la gouvernance de l'association B. Appairage : terme générique désignant le rapprochement entre pairs, appartenant souvent à un même réseau. Il peut se traduire par des opérations de mutualisation de moyens voire, de manière plus absolue et définitive, par une fusion absorption.



## SÉCURISER LES ACTEURS ET ACCOMPAGNER LES CHANGEMENTS DE MODÈLES

*Au regard des impacts multiples de la crise sur les différents piliers du développement des structures (économie, emploi, gouvernance, ...), agir efficacement suppose de mettre en œuvre le double mouvement de la sécurisation économique des acteurs et de leur accompagnement au changement.*

- permettre la reconstitution des fonds propres des structures culturelles, afin de permettre la relance sécurisée de l'activité. Ceci autant par des mesures directes de la Région ou de FANA que par un recours facilité à la finance solidaire,
- compenser la perte d'exploitation en prenant par exemple une part de la perte de chiffre d'affaire, calculée sur une moyenne des trois derniers exercices, afin notamment de prendre en charge les coûts fixes des structures,
- renforcer le soutien à la structuration et à la transformation numérique des entreprises, en s'appuyant notamment sur les logiciels libres,
- renforcer, en partenariat avec les OPCO et les DLA ou via une mesure portée par la Région, les dispositifs de conseil aux acteurs (analyse économique, management et gestion des ressources humaines, gouvernance et pilotage de projets, stratégie numérique, structuration juridique, accompagnement au changement, accompagnement des dirigeants, ...)

## ENCOURAGER LA RECHERCHE ET LA PROSPECTIVE

*Il est essentiel de lutter contre l'imprévisibilité et l'incertitude du contexte afin de redonner un horizon aux acteurs culturels. Pour cela, il convient de leur permettre de se doter d'une capacité de projection à long terme.*

- encourager les projets de recherche en partenariat avec les universités et les laboratoires de recherche (observation des impacts durables de la crise, analyse des innovations sociales, enjeux liés à la gestion sanitaire, ...)
- financer des actions de prospective (capacités de projections individuelles et collectives des différentes filières, ...), voire envisager la construction d'un outil pérenne, qui aurait été utile ces dernières années pour aborder les enjeux successifs du secteur (territoriaux, sécuritaires, sanitaires, de transition énergétique, ...),
- permettre la création d'un outillage normatif pour les acteurs et les partenaires publics, notamment une déclinaison culturelle de la norme ISO 26000 (Responsabilité sociétale des organisations). Celle-ci permettrait l'élaboration d'une feuille de route opérationnelle pour l'ensemble des grandes questions clés du secteur (droits de l'homme, économie, emplois, environnement, territoire, gouvernance, ...).